

COMITE SYNDICAL

du jeudi 8 mars 2018 à 14 H 30

à l'EPTB Vilaine – LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 8 mars 2018 à 14 H 30** à l'EPTB Vilaine – La Roche Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ETAIENT PRESENTS

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Jean-Luc JÉGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine
- Monsieur Jean Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine
- Madame Nathalie MARCADET, Service Finances – EPTB Vilaine

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

2018-11

COMITE SYNDICAL DE L EPTB VILAINE
jeudi 8 mars 2018
à 14H30 à LA ROCHE BERNARD

8 RESSOURCES :
Marchés : procédure de dévolution

Dans sa séance du 23 septembre 2015, le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine a donné délégation permanente à la Présidente pour signer les marchés de travaux, fournitures et services passés en procédure adaptée, et les avenants n'atteignant pas 5 % du montant global des marchés.

Le tableau joint en annexe est proposé au Comité syndical à titre d'information pour présenter :

- les opérations passées en 2017 et 2018 (marchés et avenants),
- les avenants sur des opérations antérieures,
- et prendre connaissance de l'objet (définition des besoins à satisfaire) et l'estimation des marchés à venir.

Le Comité Syndical prend acte de ce tableau

Pour extrait conforme
La Présidente,

Solène MICHENOT